

LE CANADA

Ottawa, 5 Septembre 1883

AFFAIRES CIVIQUES

Le conseil de ville, à sa dernière séance, a adopté une mesure qui s'imposait dans les circonstances présentes. Il est connu qu'un grand nombre de personnes, dont les bureaux et occupations sont dans la ville d'Ottawa, vont cependant résider en dehors des limites afin de s'exempter des taxes municipales imposées pour des améliorations dont elles profitent. Ces personnes demeurent dans les municipalités voisines de la ville et auxquelles l'eau de l'aqueduc d'Ottawa est fournie, moyennant une certaine rétribution.

Le conseil a donc cru juste d'augmenter le prix de l'eau à ces municipalités. Le rapport du comité de l'aqueduc recommanda une augmentation de 25 pour cent sur les taux actuels, mais sur motion de M. l'échevin Chabot, secondé par M. l'échevin Lauzon, le conseil a décidé que l'augmentation serait de 50 pour cent. De cette manière les municipalités voisines paieront plus équitablement pour les avantages qu'elles retirent de l'aqueduc d'Ottawa, construit avec les deniers de la ville seule, et dont le coût n'est pas partagé par elles. Ces municipalités ne devront plus compter à l'avenir sur les services de nos pompiers contre les incendies dans leurs limites.

Le conseil de ville est appelé à siéger, ce soir, pour une affaire très importante. A la demande de plusieurs citoyens influents d'Ottawa, alarmés de voir la dépense inconsidérée qui se fait du surplus de la fête du 1er juillet, que l'on emploie à faire faire un hippodrome sur les terrains de l'exposition, et à abattre et briser les constructions qu'il y a en cet endroit, M. l'échevin Chabot s'est adjoint le nombre de conseillers voulus par la loi et a demandé à Son Honneur le maire de convoquer une assemblée du conseil de ville, pour ce soir, afin d'empêcher que cette destruction et ces dépenses inutiles soient continuées plus longtemps.

Le terrain de l'exposition n'a jamais été acheté par la corporation d'Ottawa dans le dessein d'en faire un lieu où les jockeys pourraient faire courir leurs chevaux, et c'est aller contrairement aux désirs de la grande majorité des citoyens d'Ottawa que de lui donner cette destination.

Si l'on veut appliquer sur le terrain de l'exposition le surplus provenant de la fête du 1er juillet pourquoi ne l'emploie-t-on pas à en améliorer les constructions ou à diminuer la dette créée par l'achat de ce terrain.

Ottawa doit faire tous ses efforts pour avoir l'exposition chez elle le plus souvent possible, et le moyen le plus sûr d'atteindre ce but c'est de faire en sorte que les exposants trouvent chez nous tout le confort qu'ils sont en droit d'attendre. Ce n'est pas en faisant un hippodrome que l'on y arrivera.

Il ne manque pas à Ottawa de lieux où l'on fait trotter et courir les chevaux, et cette industrie peut être laissée en toute sûreté aux particuliers. Ce n'est pas du tout le fait d'une ville d'exploiter un turf,

COURRIER DU JOUR

Il n'y a rien encore de décidé, comme plusieurs journaux l'annoncent, au sujet d'un prochain voyage de sir Hector au Nord-Ouest.

Les arbitres nommés pour évaluer les dommages causés par l'incendie à la bibliothèque du parlement à Québec, ont évalué les pertes à \$38,000. La bibliothèque était assurée pour \$32,000.

Nous avons annoncé, hier, que la pétition contre l'élection de M. Merrick avait été retirée, et pourtant M. Merrick n'avait été élu qu'à une voix de majorité.

Mais l'élection avait été si bien conduite que les grits ont préféré abandonner la poursuite.

Sir Hector Langevin a résumé comme suit, dans le discours qu'il a prononcé à Gananoque, la question des frontières d'Ontario: Le parti conservateur, a-t-il dit, veut que justice soit rendue à tous. Si la province d'Ontario a droit au territoire en litige elle l'aura. Telle est la politique du gouvernement et du parti conservateur.

Le *Free Press* semble sortir d'un long rêve. Il annonce, hier, qu'il a l'œil sur le Canada et ses protégés. Le *Free Press* voudra ne pas oublier, lorsqu'il lui plaira d'expliquer le sens de ces paroles, de faire savoir à ses lecteurs qu'il a odieusement calomnié jusqu'ici les MM. Dionne, et que le calomniateur qui écrit dans ses colonnes a fait en plusieurs circonstances une triste exhibition de sa personne.

Un correspondant de la *Patrie* dit que le bran de scie et les copeaux jetés sans cesse dans les rivières par les scieries ne détruisent pas seulement le poisson dès aujourd'hui; mais que bientôt ils détruiront les hommes aussi, en fermant les embouchures de nos baies si nombreuses et les convertissant en d'infécibles marais qui répandront la malaria dans toute la contrée.

On dit que le chenal du fleuve s'en remplit aussi, et dans quelques années il faudra que le gouvernement y dépense des millions pour le creuser avec des cure-môles. Tandis que l'on pourrait, par une loi fidèlement administrée, forcer toutes les scieries à brûler leurs déchets.

Le gouvernement fédéral, continuant sa politique d'amélioration, fait allonger le quai de St Jean, Port-Joli de cent pieds. Nous apprenons que les travaux avancent avec une étonnante rapidité, grâce à l'énergie et à l'activité de notre concitoyen M. Aug. Gagnon, qui, pour le compte du ministère des travaux publics, surveille l'exécution de ces travaux.

La population est hautement satisfaite de l'amélioration qui résultera de ce prolongement du quai. Elle n'a que des félicitations à adresser au gouvernement et à son employé, M. Gagnon, pour le soin et la solidité apportés dans l'exécution des travaux. Nous sommes heureux de voir que cette politique d'amélioration se poursuit dans d'aussi bonnes conditions, et donne autant de satisfaction aux intéressés. Il est fort heureux que le gouvernement se soit assuré les services d'un homme aussi actif, au si lahorieux et aussi dévoué que M. Gagnon, car l'activité dans ces circon-

tances équivalait à une économie des deniers publics, et c'est, nous affirmons, ce qui va en effet arriver.

PETITES NOTES

Le télégraphe nous annonce la mort de Marwood, le bourreau officiel de Londres.

La cause de l'élection contestée de Middlesex ouest se poursuit en ce moment à Toronto.

La Reine Victoria a conféré l'ordre de la Jarretière au prince Albert Victor, fils du prince de Galles.

La fabrique de coton d'Halifax emploie 175 personnes qui produisent 75,000 verges de tissu par semaine.

Les dépêches de St-Jean, N.-B. et de Québec disent qu'il y a eu de fortes gelées, hier la nuit, dans les environs de ces villes.

Le fils de M. l'échevin Beausoleil, Montréal, a été grièvement blessé en tombant sous un convoi du chemin de fer du Nord.

Le prince George de Galles est l'hôte de Son Excellence le gouverneur-général et de la princesse Louise à la citadelle de Québec.

Un fabricant de vinaigre a donné à dîner à 100 de ses ouvriers; la table avait été dressée dans un réservoir pouvant contenir 52,000 gallons.

Le bureau des écoles séparées de Toronto doit acheter l'Institut de la Salle au prix de \$25,000. Sa Grandeur Monseigneur Lynch fournira l'argent.

Nos remerciements à M. J. Boucher, éditeur de musique, Ottawa, pour l'envoi d'une magnifique polka composée pour le piano par Mlle C. J. Armstrong.

La Chine a recommencé l'envoi de troupes nombreuses sur les frontières du Tonquin. La guerre entre la France et le Céleste Empire semble inévitable.

Les fabricants de coton ont eu une réunion, à Montréal, et ils ont décidé de diminuer la fabrication du coton jaune et d'augmenter celle des cotons de couleur.

La jeune fille qui a été si brutalement assaillie dans les rues de Toronto, samedi soir, n'a pas encore recouvré la connaissance. Ses assaillants ne sont pas arrêtés.

Après les funérailles du comte de Chambord, le préfet de Goritz a dit à M. Lucien Brun que le gouvernement autrichien avait ordonné de disperser toutes réunions politiques.

Les nouvelles du Tonquin mandent que la marche des troupes chinoises a pris les Français par surprise. On croit que les troupes chinoises se sont emparées de Haidon; elles doivent se diriger ensuite sur Hanoi.

La corporation de Lévis a accepté l'offre de \$29,000 que le gouvernement fédéral lui faisait pour le site de l'hôtel de ville où sera placée la gare de l'Intercolonial. L'embranchement de St-Charles sera terminé dans quelques semaines.

Les vigneron sur les bords de l'Hudson sont enchantés de la récolte actuelle; les vignes et les fruits n'ont jamais été aussi beaux que cette année. Les pêches promettent également d'être aussi abondantes qu'en 1881, qui fut une année extraordinairement bonne.

Monroe, Michigan, sept. 25, 1875.

Messieurs—J'ai pris des Amers de houblon pour l'inflammation des intestins et de la vessie. Ils m'ont guéri lorsque quatre médecins n'avaient pu le faire. Ils ont agi sur moi comme par magie.

W. L. CARTER.

LE COMTE DE PARIS

Le comte de Chambord a désigné comme son successeur aux droits des Bourbons à la couronne de France le comte de Paris, son second cousin.

Louis Albert Philippe d'Orléans comte de Paris, est un fils du duc d'Orléans, fils de Louis Philippe I, roi des Français de 1830 à 1848. Il naquit en 1838 et n'avait que dix ans lorsque son grand-père perdit le trône en 1848.

Sa mère était la princesse Marie-Amélie, fille de Ferdinand IV, roi des Deux Siciles. L'ex-reine morte en Angleterre, il y a environ quinze ans, recommanda par son testament à ses fils de ne jamais renoncer à leurs droits au trône de France.

Après la révolution de février, la famille de Louis Philippe se réfugia en Angleterre.

En 1861, le comte de Paris prit du service dans l'armée des Etats-Unis, et servit avec distinction dans l'état major du général McClellan jusqu'à la fin de la campagne de la Virginie et à la retraite de l'armée de Potomac.

Il retourna en France et épousa sa cousine, l'aînée des filles du duc de Montpensier.

En 1871, il fut porté à l'Assemblée nationale.

Le 5 août 1878, il rencontra à Froshlorf le comte de Chambord qu'il reconnut officiellement comme le chef de la maison des Bourbons.

Le comte de Chambord, mourant sans héritier dans la ligne collatérale dont le chef serait le duc d'Orléans comme l'aîné des fils de Louis Philippe. Le duc d'Orléans étant décédé sans fils, le comte de Paris recueille par représentation la succession qui serait échue à son père.

Le comte de Paris a publié des écrits remarquables sur les questions sociales et politiques.

Nouvelles Générales

EGLISE ST-JEAN-BAPTISTE

Le zèle des citoyens du faubourg St-Jean-Baptiste, Québec, pour leur église ne se relâche pas un seul instant. M. le chevalier Robitaille s'est mis à la tête d'un mouvement tendant à faire payer par les citoyens les vingt-trois statues qui ornent la façade du nouvel édifice. Six de ces statues vont être laissées de côté pour le moment. Quinze paroissiens ont souscrit pour l'achat de quinze statues, les plus grandes devant coûter une centaine de piastres et les petites de quarante à cinquante piastres. Il n'en reste plus que deux dont le coût sera probablement souscrit dans quelques jours.

Une grande statue de St-Jean-Baptiste, en pierre, qui sera placée au dessous du clocher, sera achetée au moyen d'une souscription générale; elle coûtera \$300.

LA TEMPÊTE

La tempête, qui a eu lieu la semaine dernière dans les provinces maritimes, a eu des résultats bien plus désastreux qu'on le croyait d'abord.

Il y a un fait qui a frappé tout le monde, c'est que cette tempête et la haute marée que l'on a constatés sur les côtes de l'Atlantique, sont arrivées immédiatement après le terrible désastre des éruptions volcaniques à Java et dans d'autres îles de l'Océan Indien.

La science a là un grand problème à résoudre.

Les pertes de vie et le dommage causé à la propriété dans les provinces maritimes sont immenses, et ce sont les infortunés pêcheurs qui sont les victimes de ce sinistre. Quatre-vingt pêcheurs de Gloucester ont péri sur les bancs, et ce nombre ne représente qu'une petite partie des pertes de vie, car les dernières nouvelles perdent le nombre des morts à deux cents.

LES OUVRIERS EN VERRE

Lundi avait lieu, à Montréal, une assemblée des délégués des ouvriers en verre, tant Français qu'Américains et Ecossais.

Le but de la réunion étant de s'entendre sur les prix à accepter pour le travail du verre.

On sait que les soixante ouvriers français, arrivés dernièrement d'Europe, ont été engagés à des prix bien inférieurs à ceux admis en Canada.

Les ouvriers qui ont jusqu'à présent travaillé dans la manufacture de verre de la rue Parthenay, cherchent à entraîner les nouveaux arrivés et à les empêcher de tenir les engagements qu'ils ont pris.

Cependant les ouvriers français ont refusé de se rendre aux raisons des ouvriers américains, et ont répondu qu'ils exécuteraient le marché qu'ils ont accepté jusqu'à ce qu'ils aient constaté qu'il est impossible de continuer.

Des menaces leur furent faites, une bagarre faillit s'en suivre et tous se quittèrent mécontents les uns des autres.

Questions Vitales

Demandez aux médecins les plus éminents de n'importe quelle école, quel est le meilleur remède pour calmer l'irritation des nerfs, et guérir toute autre maladie nerveuse, et pour donner un repos réparateur. "Du houblon sous quelque forme!"

CHAPITRE I.

Demandez aux médecins les plus éminents: Quel est le meilleur et seul remède sur lequel on puisse compter pour la guérison de toutes les maladies des reins et des voies urinaires, telles que maladie de Bright, diabète, rétention ou relâchement d'urine et toutes autres maladies particulières aux femmes?"

Et ils vous répondront explicitement et emphatiquement. "Buchu." Demandez aux mêmes médecins: "Quel est le meilleur et le plus sûr remède pour toutes les maladies de foie et la dyspepsie, constipation, indigestion, bile, fièvre malariale, etc.?" et ils vous répondront: Mandrake! ou Dandelion!

En conséquence, lorsque ces remèdes sont combinés avec d'autres d'égale valeur. Et incorporés dans les Amers de Houblon, un tel

[suite le mois prochain]

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés, mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, le médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à angle droit. Les nerfs paraissaient être en fil d'acier; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'alcool et du vinaigre, du Brandy et de l'arnica, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre arnica et liniment d'huile. C'est le remède qui a donné les meilleurs résultats. Je ne l'ai trouvé que dans une pharmacie et en petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne gardaient pas ce remède; "Eh bien, me répondent-ils, nous ne savons pas que ce remède avait autant de valeur." Ils ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis ils en ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais attendre, vu que l'on parlait déjà de me mettre sous l'influence de l'Ether pour opérer sur mon bras et détendre les nerfs. J'ai préféré vous écrire immédiatement pour vous demander de m'envoyer six bouteilles, mais avant que la seconde fut épuisée, les nerfs étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur. Permettez moi de vous dire que nous nous servons habituellement de votre arnica et liniment d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec de meilleurs résultats qu'aucun remède ne peut donner. Mon médecin donne son entière approbation à ce remède. Votre tout dévoué, RVD. D. GOOHEE, Pembroke, N. H.

Ayant souffert du Rhumatisme pendant longtemps, on m'a conseillé de faire l'essai de votre Arnica et liniment d'huile. La première application me donna un soulagement immédiat, et maintenant je suis capable d'agir à mes affaires, grâce à votre médecine merveilleuse.

Je suis votre tout dévoué, W. H. DICKSON, 218 rue St. Constant, Montréal.

En vente chez C. J. D'ACIER, rue Sussex, Ottawa.

AMALGAME

CHAUSSURES! CHAUSSURES! CHAUSSURES! J'ai transporté mon grand assortiment de chaussures bien connu de tous, du No 29 rue York, à un poste plus vaste et plus central, entre chez M. P. H. Chabot, marchand, et la fabrique de chaussures de Lee, numéro 514, rue Sussex, où il y a déjà un assortiment de chaussures qui ne le cède à aucun autre à Ottawa.

Vu que je me trouve avec trop de chaussures pour un seul magasin, et que je réalise en outre une économie considérable en réunissant les deux magasins je donnerai à mes pratiques le bénéfice d'une réduction de 25 pour cent jusqu'au 1er Septembre.

Rappelez-vous l'endroit, Magasin de la Puissance, 514 rue Sussex.

P. FARRELL, 514 rue Sussex, Ottawa.

A TRAVAIL

Pour les chevaux et les voitures sont parties hier.

Vente de chevaux et voitures, États-Unis, chez N. A. S.

Assemblée—Lieu ordinaire de la société St-Joseph.

Election—M. élu, hier soir, St-Joseph en Pinard, qui a été élu.

Les pilules McGale guérissent etc.—25c. par boîte.

Immigrants—sont arrivés à par le chemin tique.

Ecoles publiques, semblées du bureau bliqués, ce soir.

—Sirop du Dr. Lager 1 s double fauts—25c. par boîte.

Les égouts—missions pour canal d'égout seront demandés.

De retour—M. retour à Ottawa deux mois.

—Avis aux savants recevant 50,000 dra. pour l'exposition.

Défait—Le clava, a été défait.

Courses—Le au trot auront le 13 et 14 sept.

Remède du Dr. Jey; il devrait toutes les familles.

Arrestation—ce matin, un commis il y a Rochesterville.

Personnel—Canadien, Québec à Ottawa et log.

Ottawion—s'il est négligé, sa nature maligne, nous exposons l'influence des siennes comme le tique. Il faut immédiatement sienne.

Octoroon—Thespeans donné médi prochain Octoroon.

Incendie—U nant à un no Gloucester, a é flammes, hier.

(OTTAWA) Cher Monsieur, sir à recommander les rhumes, la toue des poumons, soit adultes, car j'en ans dans ma famille.

sucrés. Nous emaison, et nous famille devrait en bien les directions ra de son usage.

Noyé—Un je de Lyons s'est midi, aux Chau pé à jouer sur en changement l'équilibre, il t noya.

Assemblée pu nes désireuses grande assemblé Laurent, comté demain, pourr billets d'excurs M. Chas. Desjar Le départ à l nutes, demain de fer du Pacific